



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2021/170-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : FORBO SARLINO SAS
63 rue Gosset
51055 REIMS
FRANCE

Nom du produit : SARLON TRAFIC 15 dB 33 et 43 / SARLON 15 dB

Description : Revêtement de sol résilient (famille EN 651)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 20/09/2021

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.

Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages.*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au produit précité conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol résilient à base de polychlorure de vinyle sur mousse (famille EN 651).

Essai en pose libre sur support fibres-ciment classé A2_s-s1 ou A1_s de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usage : PVC

Masse surfacique totale nominale : 2600 à 2700 g/m²

Épaisseur totale nominale : 2,55 à 2,65 mm

Épaisseur couche d'usure nominale : 0,63 à 0,70 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE	RL 2021/545	NF EN ISO 9239-1

3.2. Résultats d'essais

..

Classes de réaction au feu des revêtements de sol résilients, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai	Le revêtement « SARLON TRAFIC 15 dB 33 et 43 / SARLON 15 dB » répond aux exigences du tableau 3 de la norme NF EN 14041 (2005) et il est classé E _s sans essais supplémentaires (CWFT).
NF EN ISO 11925-2	

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	SARLON TRAFIC 15 dB 33 et 43 / SARLON 15 dB	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	9,4
			Production de fumées (% X min)	214,7

4. Classement et domaine d'application**4.1. Référence de classement**

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B _{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre et collée sur support fibres-ciment A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 2600 à 2700 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 2,55 à 2,65 mm
- Épaisseur couche d'usure nominale : 0,63 à 0,70 mm

5. Limitations

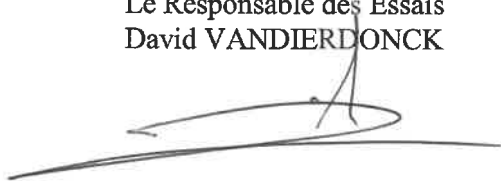
Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement